

42

Bulletin municipal ■ 2012 - 2013

Mont'Bulletin



■ L'édito	3
■ Le budget.....	4
■ Le logement locatif sur la commune	7
■ Les bâtiments communaux.....	8
■ L'environnement	10
■ L'urbanisme et l'aménagement.....	12
■ La voirie	14
■ La Communauté de communes	16
■ La vie scolaire.....	18
■ La médiathèque municipale.....	21
■ Le restaurant scolaire.....	22
■ Le service Enfance-Jeunesse	23
■ L'action culturelle	24
■ Le patrimoine montais.....	27
■ La vie économique locale.....	28
■ Les temps forts 2012	31
■ Infos diverses.....	34
■ Infos pratiques.....	36
■ La mairie à votre service.....	38
■ Les fêtes de l'été	40



Chers amis Montais,

Avec ce bulletin municipal vous trouverez résumée, dans ses grandes lignes, l'action de votre Conseil Municipal au cours de l'année écoulée.

Cette action s'inscrit dans une même volonté depuis des années : préserver l'équilibre entre le caractère agricole de Mont, avec ses paysages et ses productions variées, et son développement démographique et économique pour le bien-être des Montais.

Mont compte désormais 3 400 habitants. Vingt demandes de permis de construire ont été enregistrées en 2012 et un projet de vingt maisons pour des agents d'EDF travaillant à la centrale de Saint-Laurent va sortir de terre. L'attractivité de notre commune se confirme chaque année.

Toutefois, il nous faut veiller à éviter ou limiter la tendance à la transformation en terrains de loisirs privés de surfaces importantes de terres cultivables au détriment des productions agricoles. C'est pourquoi, en lien étroit avec les 14 agriculteurs montais en activité et la Chambre d'Agriculture, nous nous sommes engagés dans la mise en place d'une Zone Agricole Protégée.

Pour la 17^e année consécutive, l'équilibre du budget n'a pas nécessité d'augmentation du taux des impôts locaux. Pourtant, en dix sept ans beaucoup de nouveaux équipements et de nouveaux services ont vu le jour. Cela a été possible grâce au dynamisme démographique et économique mais serait beaucoup plus difficile si la courbe venait à s'inverser.

Dans le contexte de crise que nous traversons et compte tenu de la baisse des dotations de l'État, nous devons nous montrer vigilants dans nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir continuer à investir.

Pour y parvenir, deux types d'actions sont possibles :

- la première est déjà bien engagée. Elle consiste à réduire les charges dans le domaine de l'énergie (gaz et électricité). Pour cela, nous investissons chaque année dans l'isolation de nos bâtiments : moins 15 % de consommation en trois ans. Par ailleurs, nous avons installé des abaisseurs de tension sur l'éclairage public ce qui nous assure une économie de 25 %.
- La seconde se prépare avec la mutualisation de certains services avec d'autres communes dans le cadre de la communauté de communes du Grand Chambord. C'est une tâche indispensable mais complexe dans laquelle d'autres communes sont d'ores et déjà prêtes à s'engager avec l'objectif de maintenir des services publics de qualité sans augmenter, voire en réduisant les coûts de fonctionnement.

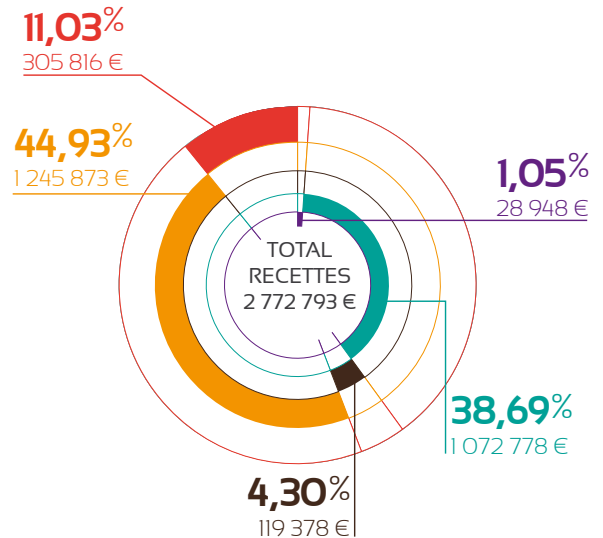
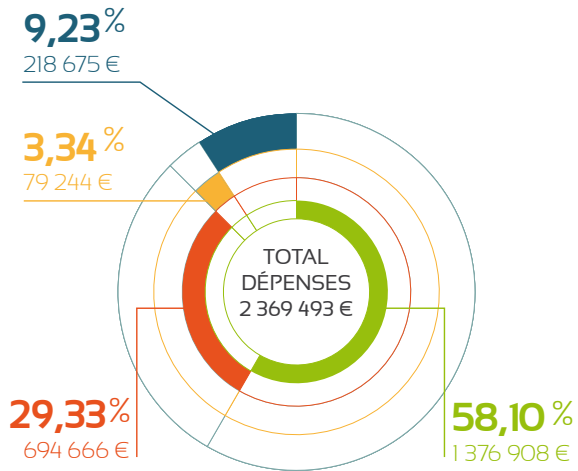
Je vous souhaite une bonne lecture de votre Mont'Bulletin et que chacun, à son rythme, profite pleinement des charmes de l'été.

**Gilles Clément,
Maire de Mont-Près-Chambord,
Conseiller général du canton de Bracieux**

■ Le compte administratif 2012

Le compte administratif 2012 s'élève en dépenses à 3 094 125 € et en recettes à 3 480 537 €.

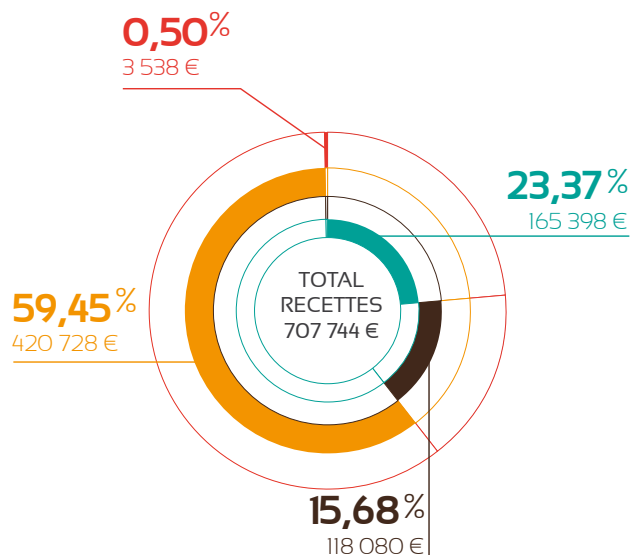
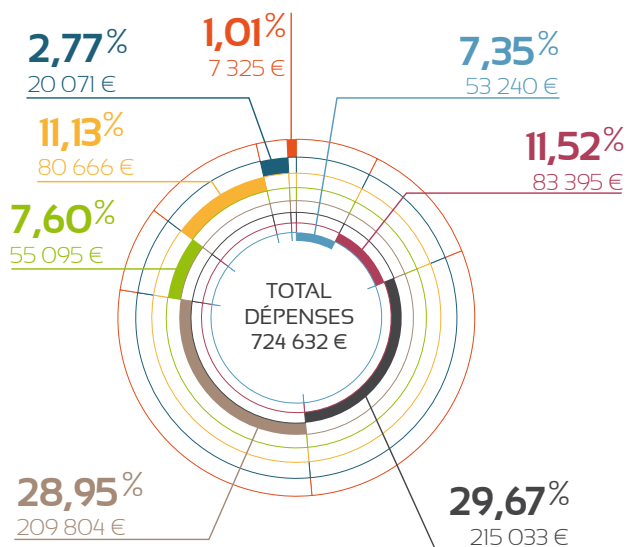
■ Section de fonctionnement



- Charges financières et exceptionnelles
- Autres charges de gestion courante
- Charges à caractère général et opérations d'ordre
- Charges de personnel

- Produits de gestion courante
- Produits des services du domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Atténuation de charges et opérations d'ordre

■ Section d'investissement



- Déficit section investissement 2011
- Matériel et achats divers
- Études diverses
- Aménagement et achats de terrains
- Remboursement emprunts
- Travaux neufs
- Opération d'ordre
- Acquisitions immobilières

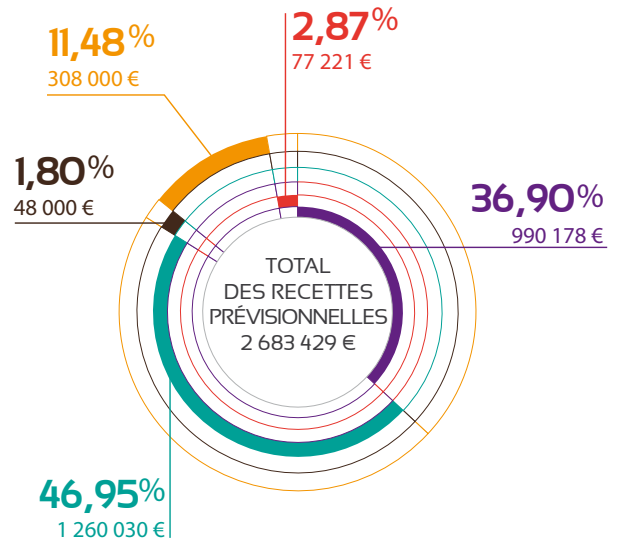
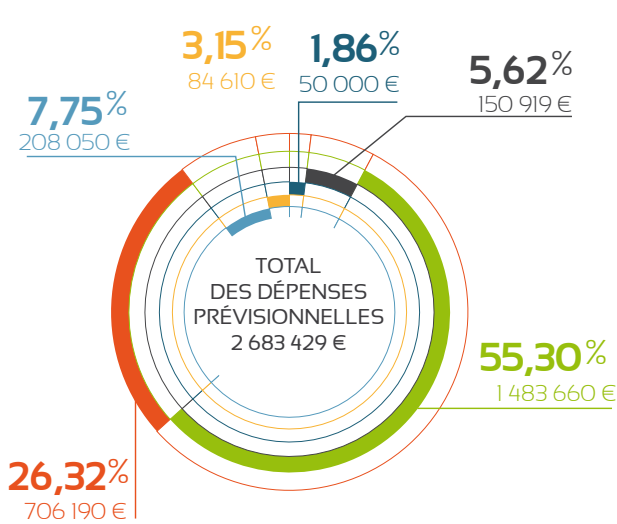
- Dotations, fonds divers (FCTVA, TLE)
- Subventions d'équipements
- Opérations d'ordre
- Virement du solde de la section de fonctionnement 2011



■ Le budget primitif 2013

Le budget primitif 2013 s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 052 242 €

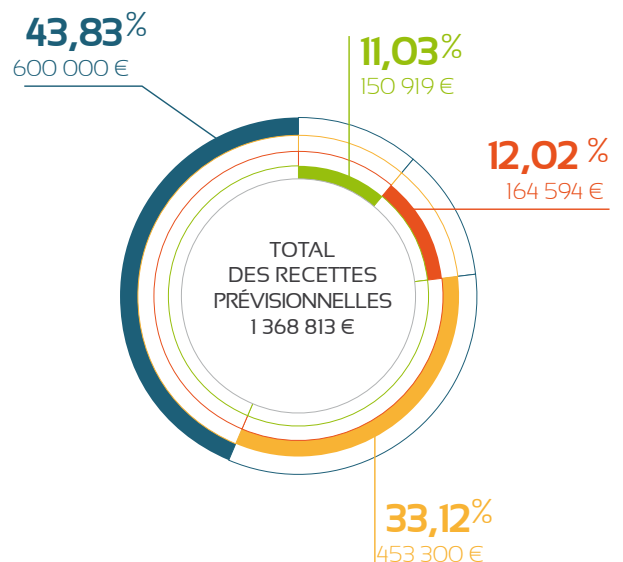
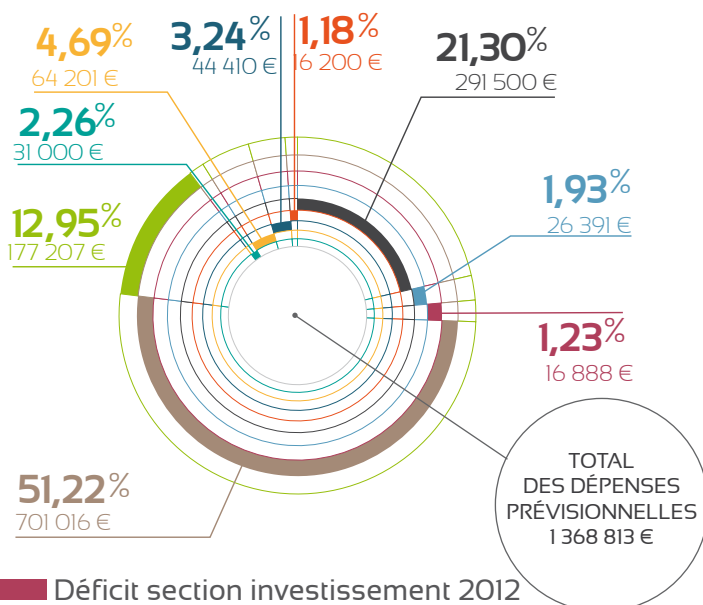
■ Section de fonctionnement



- Charges financières et exceptionnelles
- Autres charges de gestion courante
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Virement à la section investissement
- Dépenses imprévues

- Produits de gestion courante
- Produits des services du domaine et ventes
- Atténuation de charges et opérations d'ordre
- Impôts et taxes
- Dotations et participations

■ Section d'investissement



- Déficit section investissement 2012
- Matériel et achats divers
- Études diverses
- Aménagement de terrains
- Remboursement emprunts
- Travaux neufs
- Participation à la communauté de communes pour travaux réalisés sur Mont-près-Chambord
- Réserves foncières
- Acquisitions immobilières

- Emprunt d'équilibre
- Dotations, fonds divers (FCTVA, TLE...)
- Subventions
- Virement de la section de fonctionnement



Le compte administratif de la commune a été adopté le 28 mars 2013 à l'unanimité des membres du Conseil municipal et après que le Maire ait quitté la séance, conformément à la loi.

La différence entre les recettes et les dépenses fait ressortir un excédent de 403 300 € en fonctionnement et un déficit de 16 888 € en investissement.

Le budget primitif de la commune a été adopté à l'unanimité le 28 mars 2013 sans augmenter les taux des impôts locaux. Le résultat de fonctionnement 2012 de 403 300 €, associé aux dotations, aux recettes fiscales, aux subventions, aux produits des ventes des différents services et au virement prévisionnel de la section de fonctionnement de 2013 de 150 919 € permettra de financer les différents investissements prévus. L'emprunt d'équilibre de 600 000 € ne sera réalisé qu'en fonction des besoins réels.

■ Les principaux investissements prévus pour 2013

- Agrandissement de la médiathèque : 296 068 €
- Acquisition de l'espace de l'ancien Intermarché : 291 500 €
- Divers travaux de voirie : 280 479 €
 - Route des Ponts d'Arian : 171 900 €
 - Réfection de la rue des Chariots : 52 532 €
 - Divers travaux : 31 047 €
 - Étude pour l'aménagement de la route des Grotteaux : 20 000 €
- Aire de covoiturage : 5 000 €
- Divers travaux sur les bâtiments communaux : 115 241 €, dont principalement :
 - Réhabilitation de l'ancien vestiaire du Foot : 85 661 €
 - Travaux écoles : peintures, transformation du chauffage, travaux dans les toilettes : 16 936 €
- Éclairage public : 50 135 €
 - Remplacement des luminaires vétustes : 39 574 €
 - Abaisseurs de tension : 10 561 €
- Frais d'étude pour établir le plan local d'urbanisme (PLU) : 38 819 €
- Achat de terrains et de réserves foncières : 31 000 €
- Divers équipements pour les associations, les services communaux : 28 584 €
- Divers aménagements et matériels pour les écoles : 11 116 €

■ Les principales dépenses de fonctionnement prévues pour 2013

- Eau, assainissement, électricité, gaz et carburants : 176 500 €
- Entretien des bâtiments, voiries et espaces verts : 127 000 €
- Denrées alimentaires destinées à la cantine scolaire : 85 000 €
- Subventions aux associations : 40 000 €
- Manifestations et fêtes (Foire aux pommes, 14 juillet...): 28 000 €
- Fournitures scolaires : 18 950 €
- Affranchissement et téléphone : 20 000 €
- Aides versées au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 9 000 €

Les recettes fiscales

RECETTES	RAPPEL DESTAUX*	BASES D'IMPOSITION 2012	BASES D'IMPOSITION 2013
Taxe d'habitation	14,08 %	2 994 551	3 091 000
Taxe foncière bâtie	24,85 %	2 040 163	2 114 000
Taxe foncière non bâtie	49,21 %	98 247	93 600

* Taux inchangés depuis 1997



Mont-près-Chambord propose un large choix de logements locatifs et complète cette offre par de nouveaux pavillons avec jardin.

L'augmentation de la population de Mont-près-Chambord se poursuit à un rythme modéré depuis le début des années 1980, pour atteindre 3 400 habitants en 2012.

De manière à répondre aux besoins des familles qui n'ont pas la possibilité financière d'acquérir leur logement ou leur maison, alors que la proportion de logements locatifs privés reste faible, les Conseils municipaux successifs ont mis en œuvre une politique visant à construire des logements locatifs sociaux.

Ainsi, le parc de ces logements atteint désormais le chiffre de 108 : 104 réalisés par les organismes HLM (Terre de Loire

Habitat et Immobilière Val de Loire) et 4 logements réalisés par la commune dans des bâtiments anciens rénovés.

Les demandes pour ces logements restent fortes puisque 55 ont été enregistrées au cours de l'année 2012.

Logiquement, parce que ces demandes sont souvent formulées par de jeunes ménages, la majorité se porte sur des pavillons plutôt que des appartements.

À l'été 2013, à l'initiative de Terre de Loire Habitat, ce sont sept nouvelles maisons de village qui vont sortir de terre au cœur du bourg.



En juillet 2012, rue de la Martinière, Terre de Loire Habitat a remis les clés de six nouveaux logements à leurs locataires cinq « types IV » et un « type V », chacun avec un jardin et un garage. Ces logements disposent du label Très Haute Performance Énergétique (THPE) et permettront à leurs locataires de diminuer leurs dépenses d'énergie.

■ L'accès au logement

L'attribution d'un logement tient compte des règles fixées par l'État. Une partie de ces logements est attribuée directement par la Préfecture en fonction de situations d'urgence. D'autres logements sont réservés aux personnes travaillant ou ayant travaillé dans des entreprises cotisant au « 1% patronal ». Le reste est mis à la disposition de la commune.

Sophie VASLIN, responsable administrative du Centre Communal d'Action Social (CCAS), enregistre les demandes de logement et renseigne les dossiers de candidature avant de les transmettre aux différents bailleurs sociaux : Terre de Loire Habitat (anciennement OPAC) et Immobilière du Val de Loire (IVL).

Lorsqu'un logement se trouve vacant sur la commune, c'est une commission d'attribution réunie par le bailleur qui décide in fine de l'attribution, en tenant compte de l'ancienneté de la demande, des ressources du foyer et de l'urgence de la situation.

Si vous êtes à la recherche d'un logement locatif social, adressez-vous au CCAS :

Sophie VASLIN vous conseillera, vous aidera à constituer votre dossier et assurera le suivi de votre candidature.

Son bureau est situé au rez-de-chaussée de la mairie, aile gauche du bâtiment.

Tél : 02 54 70 58 01

E-Mail : ccas.mpc@orange.fr

Les bâtiments communaux

■ Toujours moderniser pour économiser l'énergie !

Le bon entretien des bâtiments et leurs mises aux normes restent l'une des priorités pour notre commune. Il s'agit de conserver la valeur de notre patrimoine, et surtout d'améliorer sans cesse le confort des utilisateurs de nos bâtiments.

École primaire : les services techniques ont rénové la classe de la directrice

Suite à l'installation de la salle des maîtres et du bureau de la directrice dans les nouveaux bâtiments situés à l'entrée de l'école primaire, différentes salles ont été libérées.

Les agents de nos services techniques ont entièrement transformé l'une d'elles en une nouvelle salle de classe qui accueille désormais les élèves de Madame Patureau.



Ces modifications ont permis de récupérer une salle voisine de l'espace consacré à l'agrandissement de la médiathèque rue des Écoles. Cette salle pourra ainsi devenir une salle informatique destinée aux écoles ainsi qu'aux usagers de la médiathèque.

École maternelle : fini le chauffage électrique !

Les dernières salles de classes encore équipées de radiateurs électriques ont fait l'objet d'une rénovation.

En 2012, ce système de chauffage onéreux et peu efficace a été remplacé par un réseau de chauffage central avec radiateurs raccordés à la chaudière à gaz qui assure le chauffage de l'ensemble des écoles et de la médiathèque. Par ailleurs, le bureau de la directrice a été rénové



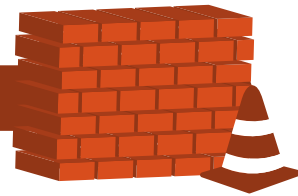
Plus de confort au restaurant scolaire !

Lors des nuits très froides de ces derniers hivers (moins 12° voire moins 15°), il est arrivé que le système de chauffage ne permette pas d'assurer les 20° nécessaires durant le temps du déjeuner. Pour améliorer le confort dans les salles à manger, des destratificateurs d'air ont été installés et les batteries de chauffage anciennes, fonctionnant à partir d'une chaudière à gaz, ont été remplacées par de plus performantes, afin de mieux répartir la chaleur dans tout le volume des salles. Ces nouvelles installations ont donné satisfaction l'hiver dernier.

■ Sécuriser l'accès à la mairie

Pour sécuriser l'accès des services de la mairie aux personnes à mobilité réduite mais encore autonomes, une rambarde a été installée sur les marches du perron.





■ Dans le parc de la mairie, les anciens vestiaires du Foot font peau neuve !

Depuis la construction des nouveaux vestiaires omnisports rue des Vallées, le bâtiment des anciens vestiaires était quelque peu délaissé. Pourtant, plusieurs associations communales en occupaient différentes parties. Le Conseil municipal a décidé de le rénover entièrement pour mieux répondre aux besoins de ces associations.

Peu esthétique et sans aucun intérêt architectural, ce bâtiment qui a été construit voilà plus de 40 ans par des Montais bénévoles a, depuis 10 ans, permis de répondre aux nouveaux besoins de nos associations, soit pour du stockage, soit pour des salles de réunions. Ainsi, ces locaux ont pu continuer d'avoir une utilité mais dans des conditions peu satisfaisantes et surtout coûteuses en énergie.

Le Conseil municipal ne pouvait se satisfaire de laisser ce bâtiment en l'état. Deux choix s'offraient à lui : soit le démolir mais en s'engageant à construire un nouveau bâtiment, soit remanier entièrement celui-ci pour en améliorer la fonctionnalité.

Après avoir pris conseil auprès d'un expert en bâtiment, il a été décidé d'opter pour la seconde solution parce qu'elle est apparue réaliste et surtout bien moins onéreuse.

Les travaux ont consisté à changer la toiture et à isoler les plafonds, à réaliser une seconde peau en bardage bois avec isolation et à remplacer les fenêtres.

Par ailleurs, des nouveaux sanitaires, accessibles à tous, vont être installés.

C'est l'entreprise Thillier de Mont-près-Chambord qui a réalisé l'ensemble de ces travaux, dont le résultat est largement à la hauteur des espoirs du Conseil municipal.

L'organisation intérieure des locaux a été étudiée en collaboration avec les responsables des associations concernées de manière à optimiser l'utilisation de l'espace.

Les services techniques communaux réalisent actuellement l'aménagement intérieur.

Coût de l'investissement (hors aménagement intérieur) : 70 281 € TTC (39 213,65 : bardage - 14 701,46 € : toiture - 16 365,74 € : menuiseries extérieurs).

Les travaux d'isolation et de bardage extérieurs sont terminés.

Avant



Après



■ Derrière l'Hôtel de ville : un parc encore plus accueillant

Brigitte BARBIER, architecte paysagiste, a été sollicitée pour réaliser les esquisses du réaménagement du parc, en suivant les orientations de la commission municipale.

Ce parc auquel les Montais sont très attachés compte quelques bouquets de grands chênes au moins deux fois centenaires. Sous les arbres, des jeux pour les enfants, entre les arbres, une belle prairie rustique, des allées et sentiers, et une aire stabilisée en calcaire pour accueillir les grandes manifestations communales : la fête des écoles, la fête de la musique, le 14 juillet et, en septembre, la fête de fin d'été.

La rénovation du parc a surtout consisté à bien prendre en compte les différentes fonctions des espaces et à redessiner certaines allées et les zones de circulation.

Rappelons que ce parc est ouvert à tous mais qu'il est interdit à tout véhicule à moteur. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Autour de l'ancien vestiaire du foot, désormais rénové en locaux associatifs, les arbustes qui le masquaient ont été remplacés par des massifs d'arbustes d'ornement.

L'aire stabilisée qui permet aussi bien les jeux de boules que l'installation d'estrades ou de podiums, lors de manifestations festives, a été rechargée en calcaire pour éviter le ravinement en cas de fortes pluies.

L'assise de certaines allées a été renforcée et les zones de gazon ont été agrandies, complétées par un apport de bonne terre végétale et réengazonnées de manière à offrir à tous une ambiance verdoyante et reposante.

Ce sont les services techniques municipaux qui ont entièrement réalisé ces travaux de réaménagement et d'embellissement.

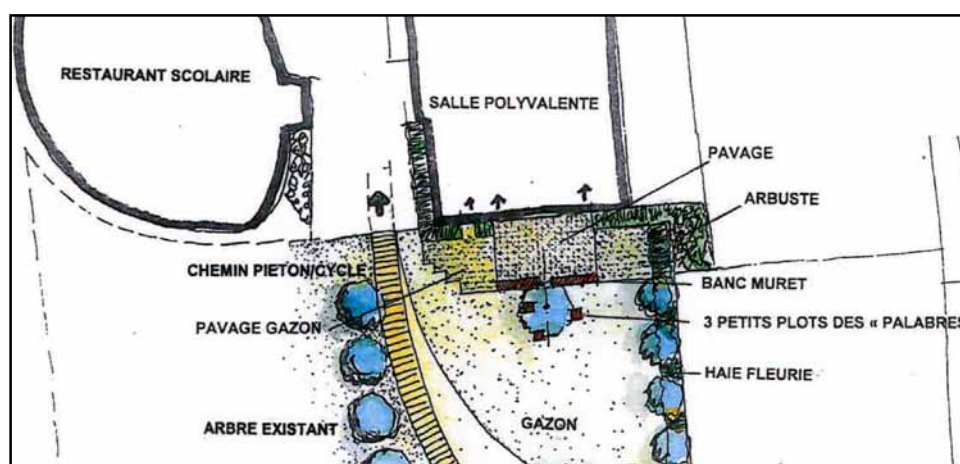
Les travaux de plantations de nouveaux bouquets d'arbustes se poursuivront à l'automne de manière à permettre à terme une régénération des grands arbres.

Un nouveau mobilier viendra ensuite compléter ces aménagements.



■ Salle polyvalente : bientôt une terrasse au pignon sud

C'est aussi avec l'aide de Brigitte Barbier, architecte paysagiste, que l'espace jouxtant le pignon Sud de la salle a été redessiné de manière à y aménager une terrasse agrémentée de fleurs et de bancs.





■ VAL-ÉCO, notre syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois

VAL-ÉCO assure la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets ménagers. La collecte des autres déchets triés fait appel à différents moyens : le camion benne, les points d'apport volontaire et la déchetterie.

La tournée du camion benne a lieu tous les vendredis matin.

Votre bac roulant doit être sorti dès le jeudi soir.

Pour toutes questions concernant votre bac, contactez VAL-ÉCO au 02 54 74 63 31

*Ordures ménagères : 616 tonnes ont été collectées en 2012
(pour les 1 472 bacs roulants répartis chez les 3 399 habitants de la commune)
soit 181 kg par habitant et par an*

La collecte du verre, des plastiques et des petits emballages en papier et carton se fait aux points d'apport volontaire.

Neuf points d'apport volontaire sont à votre disposition :

- Rue de Champs Chardon
- Parking du cimetière
- Parking de la Chabardière
- Rue des Vallées
- Place des Écoles (près de la salle polyvalente)
- Rue des Milleries
- Chemin du Buisson des Blés, à l'entrée de la déchetterie
- Rue de la Martinière
- Rue du Bellaugéon.



La commune et VAL-ÉCO prévoient de réaliser un premier point d'apport volontaire en bacs souterrains sur le parking du cimetière, rue de l'Aumône, pour remplacer les conteneurs verts existants.

*248 tonnes ont été collectées en 2012 aux points d'apport volontaire
(Verres : 115 tonnes - Papier : 108 tonnes - Plastiques : 25 tonnes).*

Pour tous vos déchets encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles, déchets ménagers spéciaux.

- La déchetterie, située chemin du Buisson des Blés, est à votre disposition.

Les horaires d'ouverture sont consultables en page 39 de ce bulletin.

*En 2012, la déchetterie a totalisé :
9 556 entrées pour 752 heures d'ouverture, soit 13 entrées à l'heure en moyenne.
Ont été collectés :
Tout venant : 360 tonnes - Végétaux : 528 tonnes - Gravats : 271 tonnes
Ferrailles : 34 tonnes - Cartons : 28 tonnes - Déchets ménagers spéciaux : 6 tonnes
Huiles végétales : 355 litres - Huiles minérales : 1 260 litres*

Pour les textiles, les chaussures et les vêtements :

- un conteneur est à votre disposition sur la grand' Place, près du panneau d'information électronique. Outre les vêtements propres que vous devez mettre dans des sacs fermés ne dépassant pas 50 litres, vous pouvez y déposer du linge de maison, de la maroquinerie, des jouets en bon état, puis des chaussures que vous devez lier par paire grâce aux lacets ou à des élastiques et mettre dans des sacs à part

Pour votre ancien matériel informatique :

- Un conteneur est mis à votre disposition à la déchetterie de Bracieux, route de Bauzy.

La déchetterie de Mont-près-Chambord n'est pas encore équipée. Elle le sera dans l'année à venir.

Vous serez tenus informés.

■ L'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme fait une pause

Pour respecter le calendrier de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Blaisois (SCoT), la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU devra attendre le début de l'année 2015.

La loi impose que les PLU communaux soient compatibles avec les SCoT qui déterminent les grandes orientations d'aménagement du territoire. Le SCoT du Blaisois est actuellement en cours de révision. Cette procédure de révision n'aboutira pas avant le début 2015.

Afin de ne pas prendre le risque de devoir remettre le document d'urbanisme communal en chantier dès 2015, et de devoir financer à deux reprises les dépenses correspondant à ces révisions, le Conseil municipal a décidé d'attendre l'aboutissement de la révision du SCoT avant d'achever la révision du POS en PLU.

D'ores et déjà trois axes majeurs sont apparus au cours de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT :

- Préserver l'identité paysagère du Blaisois
- Considérer que le cœur de l'agglomération constitue le moteur du développement du territoire
- Organiser le territoire à partir de pôles relais qui rayonnent autour d'eux.

L'enjeu pour notre commune est important car Mont-Près-Chambord et Bracieux, avec leurs commerces et leurs services de proximité, sont considérés comme un pôle relais ;

tout comme :

- Saint-Laurent-Nouan
- ou Onzain - Chaumont-sur-Loire
- ou Cheverny - Cour-Cheverny.

Ainsi, Mont continuerait à participer à la structuration du territoire au sud de Blois, ce qui permet de prévoir la poursuite du développement de notre commune pour la prochaine décennie, à un rythme voisin de celui qu'elle a connu au cours de la décennie écoulée. Une étape importante de la révision du SCoT sera franchie en septembre prochain : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constitue le projet stratégique de notre territoire donnera lieu à un débat public.

Une modification du POS est prévue en septembre

Une enquête publique aura lieu à la rentrée. Il s'agit d'adapter le règlement de la zone urbaine du centre bourg (UA) pour permettre des projets d'architecture contemporaine, de manière à faciliter la mise en œuvre des nouvelles normes de construction comme les bâtiments à basse consommation d'énergie (BBC).

Cette modification sera aussi l'occasion d'ajuster le schéma d'aménagement d'ensemble de la zone urbaine au sud du bourg comprise entre la rue de la Robinière, la rue de la Martinière et la rue du Clos Coq.

L'espace agricole montais sera bientôt sous protection

Sans attendre l'aboutissement de la révision du PLU, en concertation étroite avec les exploitants agricoles montais et la chambre d'agriculture, le Conseil municipal a décidé d'engager la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP).

Au cours de deux réunions de travail, les agriculteurs de la commune et plusieurs représentants de la commune ont détaillé chaque espace agricole. Chacun de ces espaces a fait l'objet d'une délimitation précise complémentaire du zonage du POS.

Cette délimitation fera prochainement l'objet d'une délibération du Conseil municipal pour transmission au Préfet. Après instruction du dossier par les services de l'État, puis enquête publique, les zones agricoles ainsi délimitées seront placées sous protection à long terme. Ce sont ainsi plus de 850 ha qui vont être concernés par cette protection et que les agriculteurs eux-mêmes considèrent comme dédiés à l'activité agricole, aussi bien pour la vigne, que pour les vergers, le maraîchage ou les céréales.



■ L'îlot de l'ancien Intermarché : où en sommes-nous ?

La commune a acheté le bâtiment et le parking attenant.
Coût : 215 033 € TTC

L'achat de la bâtisse ancienne et de son jardin, donnant sur la rue de la Rochelle, est en cours. Elle abrite actuellement le salon de coiffure « Apparence coiffure » et trois logements.

Les différentes étapes du projet :

- La démolition du bâtiment Intermarché fin 2013.
- Le terrain nécessaire à la construction du bâtiment, rue Nationale, va être vendu à la société Jacques Gabriel, qui se charge de réaliser un ensemble comprenant 7 locaux commerciaux au rez-de-chaussée pour le compte de la commune, et 8 logements locatifs sociaux à l'étage (2 T2 - 4 T3 - 2 T4).
- La commune deviendra propriétaire des locaux commerciaux et de service et les louera aux commerçants ou aux professions libérales.
- Rue de la Rochelle : une résidence d'une dizaine de logements sera réalisée simultanément par un opérateur privé. Elle disposera d'un ascenseur, de garages, de jardinets et d'un coin parking. Ces bâtiments basse consommation (BBC), d'architecture contemporaine, seront de même hauteur que les bâtisses voisines.

- La grande maison ancienne, rue de la Rochelle, gardera pour l'instant ses fonctions actuelles.
- Tout l'espace restant sera aménagé en parking et paysagé. Un chemin réservé aux circulations douces (piétons, vélos) permettra de relier la rue Nationale à la rue de la Rochelle.
- L'achèvement de ce programme d'aménagement est prévu pour le premier semestre 2015.



■ Bientôt un nouveau quartier d'habitation, rue de l'Aumône

La direction générale d'EDF a décidé la construction de logements pour ses agents dans un rayon de 25 km autour des sites de production.

Ainsi autour de Saint-Laurent, plusieurs programmes d'une vingtaine de maisons vont être engagés prochainement. L'un des premiers se concrétisera dès la fin 2013 entre la rue de l'Aumône et l'arrière du magasin Intermarché. Il s'agit d'un quartier de 20 maisons groupées deux par deux.

Voici le plan d'aménagement de ce nouveau quartier.



■ En 2013, travaux neufs route des Ponts d'Arian

Comme chaque année, le Conseil municipal réserve une partie du budget communal aux travaux de voirie, en concentrant ses efforts sur une rue ou une portion de rue de manière à y réaliser des travaux importants et durables, en privilégiant la sécurité de tous. En 2013, c'est la rue des Ponts d'Arian qui a bénéficié de ces travaux, entre la rue de la Gombaudière et la rue de la Giraudière.

Sur cet axe, qui est l'un des plus fréquentés de la commune avec plus de 800 véhicules par jour en moyenne, deux enjeux majeurs ont décidé le Conseil municipal à engager les travaux : la réduction de la vitesse des voitures et la sécurité des piétons, d'une part, et l'obligation de mieux gérer l'écoulement des eaux de pluie, d'autre part.

Sur cette route, en cas d'orage, en amont de la rue de la Giraudière, c'est le même constat : la forte pente du haut de la rue occasionne un ruissellement qui engendre rapidement le débordement des fossés, alors même que les eaux provenant des terrains naturels du secteur des Champs Blanchet les ont déjà saturés. Il était donc nécessaire de pouvoir disposer d'un bassin permettant de retenir le flot venant de l'amont de la rue, afin d'éviter son cumul avec les eaux des champs en aval. Pour cela, il a fallu acquérir un terrain d'un peu plus de 1 000 m² pour réaliser un bassin d'aspect naturel, engazonné (sans membrane plastique) et réguler les eaux pluviales en stockant temporairement environ 150 m³. Parallèlement, un travail de reprofilage des fossés a été nécessaire.



Le bassin tampon pour retarder l'écoulement des eaux pluviales.

Côté sécurité, pour diminuer la vitesse des voitures sans occasionner de gêne sonore pour le voisinage, comme auraient risqué de le faire des plateaux surélevés, il a été décidé de réaliser deux écluses d'une largeur de 3,70 m à vitesse limitée à 30 km/h.



Pour les piétons, des trottoirs ont été aménagés dans la partie haute de la rue, où l'habitat est continu, et un cheminement latéral a été élargi à 1,20 m sur le côté droit jusqu'à la rue de la Giraudière.

Un peu plus loin, en direction de Tour-en-Sologne, une glissière de sécurité a été installée entre le fossé et le bord de la chaussée, obligeant les piétons à emprunter le côté de la rue où le chemin piétonnier a été aménagé.

Le financement des travaux

Dépenses : 170 141 € TTC

Recettes :

- Un autofinancement de la commune est réalisé.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de la Préfecture dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- Une aide a été sollicitée auprès du Conseil général au titre de la répartition du produit des amendes de police.



■ Route des Grotteaux : 2013 sera l'année de l'étude

Après avoir fait effectuer des relevés topographiques, différents cabinets seront sollicités afin de réaliser une étude précise des travaux à entreprendre dans le but d'améliorer la sécurité et de refaire la chaussée.

■ L'éclairage public

Le programme de réduction de consommation d'énergie électrique est toujours d'actualité. Il conduit la commune à continuer la révision des lampadaires existants et au remplacement des lampes par des lampes plus économiques. Parallèlement, deux nouveaux abaisseurs de tension ont été installés en 2012. Ils ont permis une économie de près de 5 000 € par rapport à l'année 2011.

Coût de ces travaux : 36 012 €

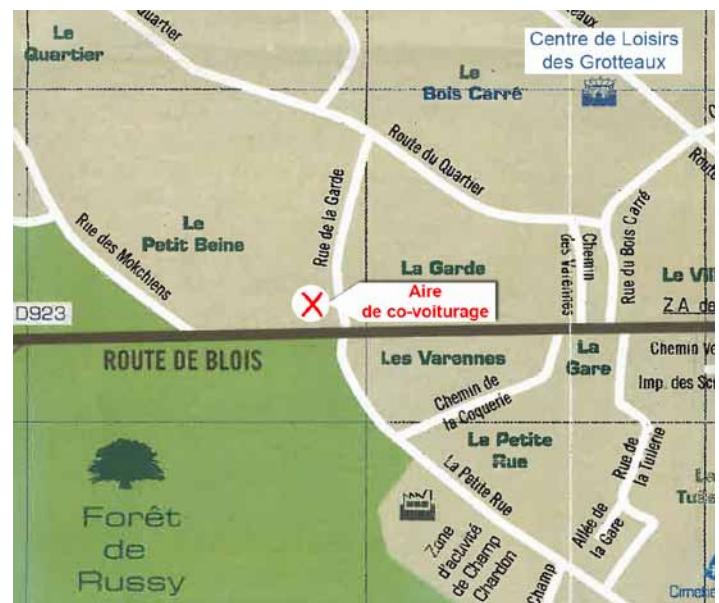
■ L'aire de covoiturage

Le Conseil municipal a décidé de réaliser une aire de stationnement pour ceux qui choisissent le covoiturage dans leurs déplacements vers Blois.

À l'angle de la route de Blois et de la rue de la Garde, la commune dispose d'un terrain qui est apparu parfaitement adapté à ce projet, puisqu'il permet, à ceux qui souhaitent se regrouper dans un même véhicule, de se donner rendez-vous à cet endroit avant de faire le trajet vers Blois. Il s'agit là de répondre aussi bien aux besoins des Montais qu'à tous ceux qui viennent de Bracieux ou de Tour-en-Sologne et, pourquoi pas, de plus loin.

Une vingtaine de places de stationnement vont pouvoir y être aménagées sur une aire stabilisée avec un pourtour arboré. L'entrée et la sortie se feront rue de la Garde près de l'abribus existant. Les travaux seront réalisés par les services techniques. **Coût des fournitures : 5 000 €**

Rappelons que pour offrir une place dans son véhicule ou solliciter une place de passager dans un autre véhicule, le site du Conseil général www.covoiturage41.fr permet toutes les mises en relation et les prises de rendez-vous.



Les travaux de l'aire de covoiture sont prévus avant la rentrée 2013.

■ Un nouveau radar pédagogique, route des Grotteaux

Un nouveau radar pédagogique a été installé à l'intersection de l'impasse du Vieux Parc et de la rue de Bel Air, dans le but de faire ralentir les véhicules venant de Huisseau-sur-Cosson, par les Grotteaux.

Coût de l'investissement : 3 436 €



■ La Communauté de communes du Grand Chambord

À la fin de l'année 2012, la Communauté de communes a pris le nouveau nom de Grand Chambord. C'est à l'occasion du transfert du siège de la Communauté, du moulin de Bracieux au 22 avenue de la Sablière, dans les anciens bâtiments de la société des cigares Wintermans, que le nouveau nom et le nouveau logo ont été dévoilés.

Suite à l'achat de Wintermans par Scandinavian Tobacco, l'activité de Bracieux a été transférée en région Parisienne. Les locaux de bureaux de plus de 1 000 m² sur 1,6 ha de terrain équipé de parkings étaient en vente depuis plus d'un an quand la Communauté de communes a décidé de les acheter pour la somme de 350 000 €.

Le Moulin, où les services de la Communauté de communes ont fonctionné pendant cinq ans, a été repris en location par la chocolaterie Max Vauché pour y installer un bar à chocolat au rez-de-chaussée et les bureaux à l'étage.



■ Les activités de la Communauté de communes du Grand Chambord à Mont-près-Chambord.

Travaux d'assainissement

Les travaux d'installation de réseau réalisés en 2011 et 2012, rue des Mokchiens, rue de la Garde, rue du Quartier, puis rue des Mardelles, rue de la Martinière et rue de la Robinière ont permis de desservir 107 nouveaux abonnés.

Habitat et logement

En juillet 2012, les nouveaux locataires des 6 logements construits par Terre de Loire Habitat ont pris possession de leurs clés. C'est la Communauté de communes qui a réalisé l'ensemble des travaux de viabilisation et de voirie de cette opération.

Au début 2013, la viabilisation et la chaussée provisoire permettant de desservir le futur programme de 7 logements au cœur du bourg à l'arrière du bureau de Poste, ont été réalisés. Le chantier de construction des maisons a débuté au

printemps mais il a été interrompu par les pluies incessantes qui ont provoqué une remontée de la nappe d'eau dans les tranchées des fondations. La livraison de ces 7 maisons reste prévue pour la fin du printemps 2014.

Par ailleurs, la Communauté du Grand Chambord apportera son concours financier pour l'aménagement et la viabilisation des terrains de l'îlot de l'ancien Intermarché, dans le centre bourg.

L'extension et la rénovation du gymnase

Les travaux d'extension du gymnase vont débuter en juillet. Il s'agit de déposer la façade nord, de créer un nouvel espace permettant de réaliser des tribunes et des salles de rangement. Ces travaux seront l'occasion d'effectuer une nouvelle isolation avec bardage en bois. Ils auront lieu au cours de l'été 2013 pour éviter de gêner le calendrier d'activités des clubs.



La baignade naturelle et le Tourisme

Pour sa 3^e saison, la baignade naturelle a enregistré 21 000 entrées soit plus de 61 000 entrées depuis son ouverture en juin 2010. La saison 2012 a été contrastée avec un mois de juillet pourri totalisant 160 mm de pluie, mais heureusement un très beau mois d'août a donné lieu à une fréquentation journalière importante.

Le site et l'équipement sont très appréciés comme l'indiquent les nombreux témoignages laissés sur le livre d'or. À noter que de nombreux touristes fréquentent la baignade (environ 5 000 en 2012), beaucoup viennent d'Europe (Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne) notamment, mais aussi du monde entier (Brésil, Australie ou Nouvelle Zélande !)



■ L'Histoire au fil des rues

À Mont-près-Chambord, comme dans les 17 communes de la Communauté, vont être installés des panneaux jalonnant le village et retraçant l'histoire des lieux. Que l'on soit touriste ou habitant du territoire, voilà une raison de plus pour flâner dans les bourgs et découvrir l'histoire locale.

La pose des 10 panneaux sur notre commune aura lieu prochainement.



■ Pour les loisirs, n'oubliez pas les activités sur la Loire !

Deux activités à découvrir au cours de l'été grâce aux associations qui bénéficient du soutien de la Communauté du Grand Chambord :

- Une descente Loire de Muides à Saint-Dyé par exemple, avec Val des Châteaux canoë kayak à Saint-Dyé-sur-Loire,
- ou une promenade en bateau traditionnel de la Marine de Loire, au départ du port de Saint-Dyé avec l'Association des marins du port de Chambord,
- sans oublier la Maison de la Loire qui vous accueille et vous propose des animations pour découvrir la nature et les paysages de Loire. www.maisondeloire41.fr



■ À l'école maternelle

L'école maternelle compte 101 enfants répartis en 4 classes. C'est Valérie TABOURET qui assure la direction.

Pour cette troisième année de projet d'école, les thèmes de travail s'orientent sur « l'air et les animaux de la ferme ». Des visites et des spectacles sont réalisés autour de ces derniers.



Bœuf mode



Cache-cache à la ferme



Cité des enfants à Paris

À plusieurs reprises, les élèves du cours préparatoire et ceux des grandes sections de maternelle se sont rencontrés, afin de garantir une continuité dans les apprentissages entre ces deux niveaux.

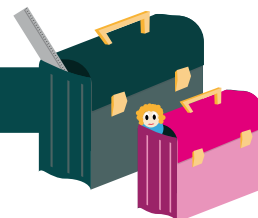
Avec la collaboration du nouveau cuisinier, christophe MEISTER, les élèves des grandes sections ont fabriqué des galettes et des beignets à la cantine qu'ils ont partagés avec les deux classes de CP.



Le Carnaval

Tous les enfants se sont déguisés sur le thème du Printemps et ont défilé dans la cour de l'école élémentaire en espérant chasser l'hiver et laisser place au soleil !





■ À l'école élémentaire

Cette année a encore permis la réalisation de projets variés liés à notre projet d'école ou à des activités diverses élaborées dans les classes.

Nous avons pu, avec l'aide de David MICHEL, l'animateur du service Enfance Jeunesse de la commune, organiser l'élection des délégués qui, au cours de plusieurs réunions, ont travaillé sur l'aménagement de notre cour. Ce travail a été très enrichissant et les réalisations prévues verront bientôt le jour. Un budget a été voté par le Conseil municipal dans ce but. Un grand merci à David pour son investissement dans ce projet et pour son aide !

Les CM2 sont partis en octobre 2012 à Pierrefontaine-les-Varans (25) pour leur classe de découverte. Les deux CMI sont partis en mai à Saint-Laurent-Nouan pour une classe « archéologie » et les deux CP avec le CE1/CE2 ont participé aux « P'tites randos » en juin.

Les classes de CE1 et CE2 ont travaillé sur un projet artistique, sur le thème de la fenêtre et leurs œuvres seront exposées fin juin à la médiathèque.

Des actions ont aussi été menées sur le thème des déchets et de leur recyclage avec VAL-ECO et l'association Sologne Nature Environnement.

Une année donc bien remplie, dont la diversité et la richesse contribueront, nous l'espérons, aux progrès de nos élèves.

*Pour l'équipe enseignante
Françoise PATUREAU, la directrice*



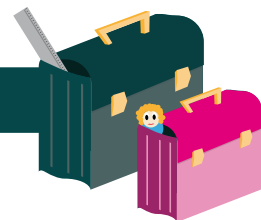
À partir d'un spectacle sur le cirque à Onzain et de productions en arts visuels, cinq classes aidées par la conseillère pédagogique ont exposé leurs travaux à la médiathèque en juin 2012, sur le thème du cirque.

L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Un grand travail de réflexion sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire a été mené par le service enfance jeunesse et les enseignants. Les enfants ont été largement associés, par l'intermédiaire des délégués de classe, puis en ateliers. Les idées ont fusé, certaines assez invraisemblables, d'autres plus réalistes. Les enfants ont compris à cette occasion que tout n'est pas possible, mais que leurs suggestions sont entendues.

Un plan d'aménagement a été dessiné. Il sera réalisé en partie dès cette année. Des tableaux seront installés sous les préaux et des craies mises à disposition des enfants lors des récréations. La cour sera également équipée de tables et bancs pour les activités tranquilles, les terrains de jeux seront retracés, une estrade sera installée pour les enfants qui aiment présenter leurs spectacles, des bancs seront posés autour de certains arbres, enfin le bac à sable sera recréé avec un entourage spécifique. Par ailleurs, un jardin pédagogique, utilisable à la fois par les écoles et le service Enfance Jeunesse, sera aménagé près de la salle polyvalente.





■ Les nouveaux rythmes scolaires : on prépare la rentrée 2014

Le décret du 25 janvier 2013 portant «réforme des rythmes scolaires» est basé sur des travaux de l'Académie de médecine, de pédiatres et des chronobiologistes (Robert Debré, François Testu). Le constat est clair : les écoliers français subissent des journées de classe plus longues et plus chargées que ceux des autres pays d'Europe. Enfin, le nombre de jours d'école est le plus faible d'Europe, 144 jours seulement contre 187 en moyenne dans les autres pays.

Ce qui va changer :

Les élèves auront 4,5 journées de cours par semaine au lieu de 4 journées actuellement, tout en gardant les 24 heures d'enseignement par semaine.

- La journée de classe ne devra pas excéder 5 heures 30 et la demi-journée 3 heures 30.
- La pause de midi ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.
- À côté de ces temps scolaires, les communes ont la responsabilité d'organiser les Temps d'Activités Périscolaires, d'une durée globale de 3 heures par semaine, sur les temps libérés par la réduction du temps de classe journalier.

C'est la commune qui doit élaborer le Projet Educatif Territorial en concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants : les enseignants, les parents, le service Enfance Jeunesse, les associations.

Une concertation nécessaire entre tous les acteurs concernés

Après avoir rencontré les enseignants, l'association des parents d'élèves et les associations montaises, il est apparu que la commune disposait d'atouts indéniables pour mettre en œuvre la réforme. Tous les locaux utilisables pour les Temps d'Activités Périscolaires : le gymnase, la salle polyvalente avec ses salles annexes, la médiathèque, les salles de garderie sont situés aux abords immédiats des écoles. Le service Enfance Jeunesse est déjà en mesure de mettre en place une grande partie des Temps d'Activités Périscolaires, et plusieurs associations nous ont assuré de leur intention de participer à ce projet.

Mais il a vite été mis en évidence que l'organisation concertée de ces nouvelles activités sur de nouveaux horaires nécessitait un délai. C'est pourquoi, après avis des Conseils de l'école élémentaire et de l'école maternelle, le Conseil municipal s'est prononcé le 28 mars pour le report de cette réforme en 2014. Il s'est, par ailleurs, engagé à l'unanimité sur la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires.

■ AstroChili : un beau projet du Collège de Bracieux

Noëlline Gouache qui fut élève du collège, étudiante dans une école de photographie à Paris, a accompagné les 17 collégiens lors de leur voyage scolaire au Chili organisé par Joël Petit, professeur de science de la vie et de la terre, et Dominique Mauclair, professeur de géographie.

Noëlline a réalisé une exposition à partir des portraits des 17 élèves lors de ce voyage. Elle a aussi réalisé un reportage photographique d'une vingtaine de minutes qui retrace les différentes étapes de ce voyage exceptionnel.

Dans son texte de présentation, elle résume très bien l'intérêt d'un voyage scolaire :

« J'aimerais que vous, adultes, parents, grands-parents compreniez le but d'un voyage scolaire. Ce ne sont pas des vacances, c'est un tunnel d'autoroute en direction de l'autonomie. On y apprend en quelques jours ce que sont l'organisation, le partage, les concessions, la prise de décision, la vie en communauté, on ouvre aussi les yeux sur le monde qui nous entoure. Le voyage permet de s'intéresser à autrui, de voir un peu plus loin que le village d'à côté, il est source d'ambition et d'expériences nouvelles. C'est pour toutes ces raisons et parce que nos jeunes sont nos futurs adultes, que j'insiste pour que nos institutions y prêtent plus de moyens et plus d'intérêts ».

« Un voyage, c'est comme des bottes de sept lieues, ça nous propulse vers l'avant ! ».





■ La médiathèque municipale

Une extension pour un équipement moderne et plus spacieux !

150 m² de plain pied viendront s'ajouter aux 390 m² existants. Le public, les enseignants, les bénévoles en profiteront dès septembre 2013.

Depuis vingt ans, la médiathèque municipale poursuit régulièrement son développement, tant en nombre d'adhérents qu'en nombre d'ouvrages mis à disposition du public.

Avec une fréquentation en augmentation, la place manque pour de nouveaux ouvrages et pour accueillir le public, si bien que sur certains créneaux d'ouverture les lecteurs se sentent à l'étroit.

La salle informatique, équipée de neuf postes, ne peut pas accueillir les élèves des écoles dans des conditions satisfaisantes.

Enfin, les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas accéder à l'étage où se trouvent la salle informatique et la salle d'expositions.

Parallèlement au développement de la médiathèque, deux salles de classe sont devenues libres suite aux différents travaux de l'école primaire et, notamment, à la construction récente de la nouvelle salle des maîtres. Le Conseil municipal a donc décidé d'agrandir la médiathèque, en utilisant ces locaux qui présentent l'avantage d'être de plain pied et de s'ouvrir à la fois sur l'actuelle médiathèque et sur l'école.

Les travaux qui ont débuté en février vont permettre de réaliser les installations suivantes :

- Une salle informatique, avec seize postes en réseau, un tableau blanc interactif et des tables de travail. Les élèves des écoles pourront y accéder directement depuis la cour du primaire, alors que le public continuera d'y accéder par l'entrée actuelle de la médiathèque.
- Une extension de la salle de prêt des ouvrages d'une soixantaine de mètres carrés. Ce nouvel espace sera affecté à la littérature jeunesse, des tout-petits jusqu'aux adolescents, avec des coins aménagés spécifiquement pour chaque tranche d'âge. Un mobilier amovible permettra de transformer rapidement l'espace en salle pour de petits spectacles.
- Un couloir séparant ces deux salles deviendra un coin jeu vidéo.
- Simultanément, les salles actuelles du rez-de-chaussée seront réorganisées de façon à permettre l'aménagement d'un coin lecture et d'un coin audiovisuel plus spacieux. L'accueil sera réorganisé de façon à pouvoir veiller plus facilement sur l'ensemble des lieux.

Une partie du mobilier actuel sera redéployé dans l'espace jeunesse, et un nouveau mobilier sera installé dans les nouvelles salles. Un matériel informatique neuf sera ajouté au réseau actuel pour atteindre plus de vingt ordinateurs. Enfin, des liseuses et des tablettes informatiques seront mises à disposition des différents publics.



Le chantier de l'extension de la médiathèque.

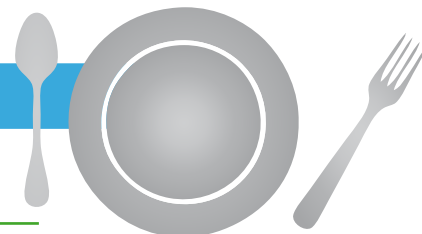


Montant du marché : 296 068 € TTC

- Construction : 189 068 €
- Mobilier : 57 500 €
- Informatique : 49 500 €

Montant des subventions : 173 576 €

- Conseil général : 90 744 €
- Direction régionale des affaires culturelles : 82 832 €



■ Du nouveau au restaurant scolaire

Depuis 1984, Christian BILLON, cuisinier et responsable du restaurant scolaire, avait la lourde charge, avec son équipe, de nourrir et régaler les enfants de la commune.

Le rôle du cuisinier ne se limite pas à préparer les repas, il faut également animer le restaurant par des expositions, des informations, par exemple. Il consiste aussi à faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts et des nouveaux produits tout en équilibrant les menus et en assurant une hygiène irréprochable à l'établissement.

Depuis que Christian BILLON a fait valoir ses droits à la retraite, c'est Christophe MEISTER qui a pris la relève.

Christophe a longtemps travaillé à la maison de retraite « La Favorite » à Cour-Cheverny. Il connaît bien la restauration collective. Evidemment, son public n'est plus le même mais l'adaptation aux enfants ne lui a pas posé de problème.

Lui aussi est convaincu du rôle éducatif du temps du repas, de l'importance du "bien manger" et de la qualité des aliments utilisés.



Christophe succède à Christian.

Nous lui faisons confiance pour que notre restaurant scolaire reste un lieu de gastronomie et de détente pour nos enfants.

■ Une politique alimentaire communale

Longtemps, manger était synonyme de se remplir l'estomac, de couper cette sensation de faim qui pouvait nous titiller, voire malheureusement nous tennailler. Ce temps est révolu, mais de mauvaises pratiques subsistent ici ou là. La «mal bouffe» de triste réputation perdue pour des raisons diverses, souvent pour des raisons économiques.

Un restaurant scolaire se doit d'être éducatif, les enfants doivent y manger mais aussi y bien manger ! La commune avec l'aide des équipes de cuisine s'est attelée à cette question en y introduisant le pain fabriqué par les boulangers de Mont, avec des ingrédients biologiques et en intégrant périodiquement aux repas des produits bio ou issus de circuits courts.

L'utilisation de ces circuits courts pour notre approvisionnement à partir de produits locaux est l'une de nos préoccupations. Le manque de producteurs locaux en légumes et en produits animaux, les aléas climatiques comme le gel quasi total des productions sur la commune en 2012 ont été des obstacles importants à la mise en œuvre de cette démarche nouvelle. C'est pourquoi nous avons le projet d'installer sur Mont un maraîcher.

Nous conduisons par ailleurs une réflexion sur l'hygiène et la lutte contre le gaspillage.

Après Christian, c'est maintenant Christophe qui se charge d'appliquer les choix du Conseil municipal.

Mont-près-Chambord COMMUNE DE MONT PRES CHAMBORD RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL MENU du 10 au 14 juin 2013

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Hors d'œuvre	Macédoine à la russe	Terrine de saumon	Salade verte emmental	Melon	Jambon vendéen
Plat principal	Rôti de porc	Joue de bœuf	Sauté de volaille	Saucisse	Moule
Garniture d'accompagnement	Purée	Carottes	Crozet	Lentilles	Frites
Fromage	A la coupe	A la coupe	A la coupe	A la coupe	A la coupe
Dessert	Pomme	Crème chocolat	Yaourt	Fraises	Salade de fruits

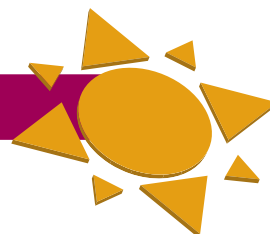
Ces menus sont donnés sous réserve de modifications
Par les cuisiniers Christophe et Olivier.

Mont -Près-Chambord, le 6 juin 2013

Le menu de la semaine est affiché :

- à l'école maternelle :
· couloir d'entrée, sur le panneau d'affichage intérieur
· salle de la garderie
- à l'entrée de l'école élémentaire, sur le panneau d'affichage extérieur
- au restaurant scolaire : porte d'entrée
- à la salle polyvalente : porte d'entrée.

Vous pouvez également consulter le menu sur le site Internet de la mairie www.mairie-montpreschambord.fr



■ Un service aux activités multiples !

SERVICES	Nombre d'enfants ayant fréquenté au moins une fois le service
Garderie soir et matin	194
Temps de midi	287
Centre de loisirs des vacances	270
Centre de loisirs du mercredi	72
Camps 11-13 ans	55
Camps 14-16 ans	24
Point rencontre de la salle des Vallées	105



Après-midi à la Baignade naturelle pour les enfants du centre de loisirs.

L'intervention de l'animateur du pôle ado au collège de Bracieux

Hervé GASNIER intervient chaque vendredi au collège de Bracieux dans le cadre des clubs du temps de midi. Une convention a été signée entre le collège et la commune de Mont-près-Chambord, afin d'officialiser cette action et d'en fixer les objectifs.

Hervé, entre 12 h et 13 h, informe les collégiens sur les actions que le service Enfance Jeunesse prévoit pour leurs vacances et pour leurs temps libres. Ainsi, ces jeunes qui rencontrent également Hervé à la salle des Vallées le mercredi ont préparé ensemble les camps des 11-13 ans de l'été prochain.

Puis, de 13 h à 14 h, Hervé anime un club multi-activités avec des jeux de société, des jeux de constructions en bois, des recherches sur Internet.

Ainsi, le lien entre le collège et le service Enfance Jeunesse est maintenu sur le temps scolaire.

Bientôt un jardin pédagogique

Le jardin est à la fois un lieu magique et un lieu d'apprentissage qui attire les enfants. Le service Enfance Jeunesse, en collaboration avec le service des espaces verts va créer un jardin pédagogique dans un ancien jardin près des écoles et de la salle polyvalente.

Les enfants pourront venir «travailler» sur le temps de midi ou pendant l'accueil du mercredi. Ils pourront y faire pousser quelques légumes, expérimenter, récolter, déguster, comparer...

Les enfants ne pouvant tout faire seuls et ne pouvant être présents tous les jours, les agents du service des espaces verts et, pourquoi pas, des parents volontaires viendront apporter leur concours à cette réalisation.

Ce projet va se développer progressivement sur plusieurs années et sera intégré aux « Temps d'Activités Périscolaires » prévus par la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil municipal a d'ores et déjà voté un petit budget pour cette action. Ce printemps, le terrain a été labouré, mais la météo ne nous a pas permis d'aller beaucoup plus loin. Vivement le beau temps !

Un après-midi récréatif à la médiathèque

Le samedi 22 juin à partir de 15 h 30, la médiathèque municipale et le service Enfance Jeunesse organisent un après-midi pour les enfants de Mont-près-Chambord.

Un spectacle « sur mon île » de la compagnie « Drôles de zébres », avec animations, jeux, permettra aux enfants et à leurs parents de fêter la fin de l'année scolaire, à la fois dans la médiathèque et dans la cour de l'école élémentaire.

Samedi 22 juin 2013
 Venez fêter la fin de l'année à la médiathèque municipale
à 15 h 30
"Sur mon île"
 Musique d'histoire, rap, rock, Théâtre d'opéra...
 Des chansons drôles, amusantes, rafraichissantes, délectables...
 Des costumes noirs en couleur...
 Un décor de dessin-animé, magique et enchanteur
CONCERT SPECTACLE POUR ENFANTS
à partir de 16 h 30
Goûter
 Animations et jeux avec le service enfance-jeunesse

SPECTACLE ET JEUX

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
 20 rue des Écoles
 41250 MONT-PRÈS-CHAMBORD
 www.mairie-montpreschambord.fr

■ La Commission culturelle

En 2012, de nombreuses manifestations vous ont été proposées par la Commission culturelle, en association avec l'Amicale Montaise Arts et Culture (AMAC), l'école de musique Mil' et une notes ainsi que le club photo La Focale 41.



HOMMAGE À JEAN FERRAT

Interprétation de ses chansons par Gilles Voland, Pierrick Voland et Julien Pinon

Le 10 janvier - Salle polyvalente



LA CHORALE CHANTELUNE

avec « Ballade en UT HOPI » sous la direction de Norbert Parmentier

Le 29 janvier - Salle polyvalente



EXPOSITION « ART TEXTILE »

de Thérèse BOUDISSEAU

Du 16 au 30 mars - Salle de la mairie



CONCERT DE CHANTS ET DE MUSIQUES TRADITIONNELLES BULGARES

par le groupe Sol i Piper

Le 18 mars - Salle de la mairie



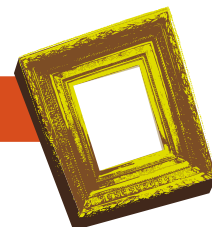
EXPOSITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉTIC

(qui forme aux Arts graphiques)

sur le thème « Le vote des jeunes, les étudiants réagissent »

Du 3 au 18 avril - Salle de la mairie





SPECTACLE MUSICAL AUTOUR DE LA CHANSON FRANÇAISE DES ANNÉES 40 À NOS JOURS
présenté par les Cord'amuz
Le 28 avril - Salle polyvalente



EXPOSITION
des élèves de l'école de peinture « Art's en mouvement »
Du 8 au 21 juin - Salle de la mairie



FÊTE DE L'ÉTÉ
organisée par l'école de musique Mil' et une notes
Le 23 juin - Parc de la mairie



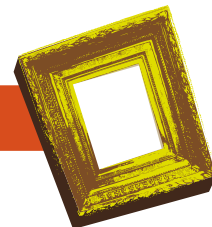
JAZZ FORTY ONE en concert
(Ce concert était prévu en plein air à la Baignade naturelle mais le mauvais temps l'a empêché)
Le 27 juillet - Salle de la mairie



SOIRÉE DE FIN D'ÉTÉ
Autour de la projection gratuite du film de Laurent Charbonnier
« Le retour des espèces : le flamant rose »
Animation musicale par la Banda de Mil' et une notes
Le 7 septembre - Parc de la mairie



EXPO PHOTOS
de la Focale 41
Les 3-4 novembre - Salle de la mairie



■ La Médiathèque municipale

2012 : La médiathèque municipale fête ses vingt ans à travers de multiples animations.

CHANSON FRANÇAISE

MALZINGUE
EN CONCERT

Vendredi 20 janvier 2012 à 21h
Salle du conseil municipal
Entrée adulte : 5 €
Billetterie à la médiathèque - places limitées

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
www.mairie-montpreschambord.fr

LECTURES

6^e édition
mille lectures d'hiver

Vendredi 16 mars 2012
20 h 00

Mes Inconnues
Solange, Denise, Mado
Alain Defossé
Ed. Phébus

Lu par **Thierry Debuysier**

A l'issue de la lecture une collation se fera avec vos contributions

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
www.mairie-montpreschambord.fr

FILMS

Mercredi 4 avril 2012
17h30

« Citrouille et vieilles dentelles »
Un film de Juliette Loubière
Suivi d'une petite initiation aux jouets optiques

20^e anniversaire de la Médiathèque municipale

Projection à la médiathèque
À partir de 3 ans
Entrée gratuite
Réservation conseillée

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
www.mairie-montpreschambord.fr

LECTURE

Vendredi 22 juin 2012
à 20h30

Lecture du livre
« **Petit frère l'Orage** »

En présence de l'auteur
Marieke AUCANTE,
Éditions Albin Michel

Ôde à un petit frère différent parti de l'autre côté du temps.

En fin de lecture
Marieke AUCANTE,
dédicera son livre

Lecture du livre par
Annie BRAULT-THERY

Entrée libre
Réservations Conseillées

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
02 54 70 89 71
www.mairie-montpreschambord.fr

LECTURES

Vendredi 28 septembre 2012
20 h 30

La Loire et l'Océan
Le chant de l'eau
Diaporama
Poèmes et chants
Exposition Photos par « La Focale 41 »

Annie LOYAU
Dédicace et vente du livre, après la lecture.

Réservation conseillée
Entrée gratuite

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
02 54 70 89 71
www.mairie-montpreschambord.fr

EXPOSITION - PHOTOS

Fabien Tellier expose
du 10 au 29 novembre 2012
à la médiathèque

COULEURS ET REFRACTIONS

Entrée libre

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
20 Rue des écoles
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
TÉL 02 54 70 89 71
www.mairie-montpreschambord.fr

■ Pour mieux connaître notre patrimoine

Grâce à l'initiative du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher (CDPA 41), Mont-près-Chambord dispose désormais d'un ouvrage répertoriant nombre d'informations sur son patrimoine.

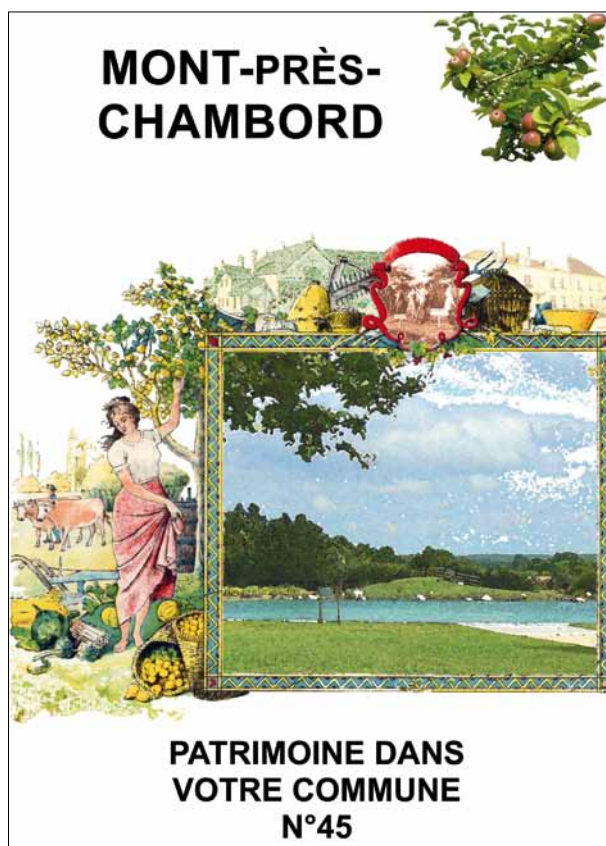
Il aura fallu au CDPA 41 une année de travail, de recherches, de rencontres avec des Montais, pour réaliser une publication sur l'histoire et le patrimoine de Mont-près-Chambord.

Après avoir reçu l'accord du Conseil municipal, le CDPA 41 a rencontré différents habitants passionnés par l'histoire de Mont-près-Chambord. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour lister les pistes de recherches, déterminer les sujets, rencontrer les détenteurs d'archives, trouver des rédacteurs avec pour mot d'ordre : Ne rédiger que des articles sur des sujets inédits !

Ce travail fructueux a abouti en septembre 2012 à une publication de 168 pages qui traite de sujets variés comme la géologie, l'archéologie, les inconnus illustres, l'école, le château de la Corne, Clénord, la cave coopérative...

Avec l'aide des participants à la rédaction de l'ouvrage, un après-midi sur le patrimoine montais a été organisé le 7 octobre. Plus de 100 participants ont ainsi pu gratuitement découvrir ou redécouvrir la commune.

Au programme : la scierie Vriet et la tonnellerie du Val de Loire, la géologie expliquée à partir du front de taille de la carrière où est installée la scierie, la gare, la tuilerie avec son four à briques, mais aussi la vigne chez Cyrille SEVIN. Quelques facettes patrimoniales montaises parmi tant d'autres.



Si vous êtes intéressés par cette publication, vous pouvez vous la procurer au prix de 15 € :

- à l'accueil de la mairie

- ou au CDPA 41 :

Cité administrative porte K 34 avenue Maunoury à Blois

Tél. : 02 54 56 02 69 ou sur internet www.cdpa41.com



La scierie Vriet et tonnellerie du Val de Loire



La gare

■ Un nouveau boucher-charcutier place de l'Église

C'est en mars 2012 que Rodolphe FURET a repris la boucherie-charcuterie 3 place de l'église à Mont. Il est aidé à la boutique par son épouse Catherine.

Rodolphe FURET, qui approche la trentaine, a appris son métier chez M. Denis, charcutier-traiteur à Beaugency dans les années 2000. C'est là qu'il a obtenu son CAP puis son BEP de charcutier avec mention « traiteur ». Mais, il ne s'est pas arrêté là. Depuis, il a été primé au concours du meilleur apprenti du Loiret, puis il a obtenu la 3^e place au concours régional en 2002.

Il a poursuivi sa carrière professionnelle au Leclerc à Romorantin. En 2012, il décide de se mettre à son compte à Mont-près-Chambord où il reprend la boutique vacante depuis quelques mois.

« Toute la fabrication est "maison". Je fais venir de la viande labellisée comme le veau élevé sous la mère, le porc aux grains du Sud-Ouest, l'agneau du Périgord, le bœuf du Limousin et, également, la volaille des Landes "Médaille d'or au concours général agricole - Foire de Paris 2013".

« Je propose à ma clientèle de la viande de cheval deux week-ends par mois. Les produits « traiteur » ne sont préparés que sur commande, pour en garantir la plus grande fraîcheur possible ».



Horaires du magasin :

- du lundi au samedi : de 8 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30
- le dimanche : de 8 h 30 à 13 h 00
- Fermeture le jeudi

Rappelons que deux artisans bouchers/charcutiers exercent leur activité à Mont-près-Chambord.

Tous deux sont installés dans des locaux loués par la commune :

- Rodolphe FURET - Boucherie Montaise 3 place de l'Église depuis le 30 mars 2012.

- René PLAULT - 8,10 Grand' Place depuis le 18 juillet 1996.

■ Jérôme TOUCHET, carreleur de père en fils !

À 34 ans, Jérôme vient d'installer son entreprise de carrelage et de revêtements de sol dans la zone d'activité de Champs Chardon où il a racheté une partie des locaux de la société Stampers bâtiments.

La passion pour ce métier, Jérôme la tient de son père qui travaille avec lui dans l'entreprise. Après avoir obtenu son CAP puis son Brevet Professionnel en suivant les cours du soir à la Chambre des métiers, alors qu'il effectuait son apprentissage dans l'entreprise GAUTHIER à Blois (aujourd'hui SRS), c'est là que Jérôme a acquis son expérience en encadrant une équipe.

En 2004, à 24 ans, alors qu'il vient de créer son entreprise, il décide de s'installer à Mont-près-Chambord où il a rencontré Hélène, son épouse. Le jeune couple y achète une maison que Jérôme restaure tout en développant son activité. D'abord avec l'aide d'un apprenti, puis en recrutant son



père qu'il débauche de l'entreprise où il était salarié depuis près de 35 ans.

A ce jour, l'entreprise TOUCHET carrelage emploie 6 salariés et un apprenti. Hélène, désormais maman de leurs deux enfants, travaille à mi-temps dans l'entreprise depuis deux ans. C'est elle qui gère la partie administrative. Jérôme a souhaité orienter son activité vers des technologies innovantes. C'est ainsi qu'à côté des sols et des faïences, il a développé un savoir-faire

dans le domaine des chapes fluides autonivelantes, les seules chapes permettant de respecter les normes pour les planchers chauffants.

Globalement, son activité se répartit entre la rénovation (60 à 65 %) et les constructions neuves. Tous ses chantiers se situent dans les environs à moins de 30 à 40 minutes de route.

Jérôme TOUCHET est un jeune chef d'entreprise confiant dans l'avenir.



■ Bientôt Intermarché va ouvrir un Drive

Ce magasin est un vrai commerce de proximité pour les Montais mais aussi pour de nombreux clients des environs. En s'équipant d'un Drive, il répondra aux nouvelles attentes de la clientèle.



Depuis quelques années, nos modes de vie ont changé et beaucoup d'entre nous ont de moins en moins de temps pour faire leurs courses. La solution : le Drive qu'on appelle e-commerce. Il permet d'effectuer des achats rapidement et simplement en quelques clics.

Aujourd'hui, un Français sur trois déclare avoir déjà acheté via Internet. Près de quatre magasins proposent le e-commerce en Loir-et-Cher. Avec cette formule, plusieurs types de services sont possibles une fois la commande effectuée : la livraison à domicile, le retrait en magasin ou le Drive.

Dans les autres Intermarché du département, comme Vendôme et Contres, c'est le service Drive qui est proposé. C'est ce même service qui sera proposé par l'Intermarché de Mont-près-Chambord le 1^{er} septembre prochain.

L'Intermarché de Mont-près-Chambord proposera ainsi l'ensemble de la gamme des produits du magasin (soit près de 10 000 produits).

Rodolphe NASSIET, directeur du magasin, rappelle les atouts du Drive : « Il permet d'effectuer ses courses 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par Internet, de limiter ses déplacements, d'éviter de porter les articles lourds tels que les packs d'eau et de respecter parfaitement la chaîne du froid tout en bénéficiant des mêmes prix que ceux des articles en rayon ».

Les préparateurs font partie des équipes de votre Intermarché. Ils préparent les

courses avec la plus grande attention et sélectionnent les dates de conservation les plus longues possibles.

« Le client pourra choisir en fonction de créneaux horaires à sa convenance, pour le retrait de ses marchandises. Les clients fidèles pourront bénéficier de tous les avantages de la carte de fidélité », précise M. NASSIET. Les travaux d'installation du Drive auront lieu dans le courant de l'été. Les locaux de l'ancien Bistrot du Marché seront aménagés pour entreposer les commandes. Le retrait des marchandises s'effectuera sous un auvent côté parking à partir d'un interphone.

Le Drive aura les mêmes horaires que le magasin.

■ Julien DASMIEN, jeune pépiniériste, s'installe à Mont-près-Chambord

Tout jeune, Julien avait déjà une véritable passion pour les plantes et les végétaux d'ornement. Il se l'était promis : « À 30 ans, je m'installerai ».

Après avoir obtenu son BEP en alternance chez un pépiniériste de Lutz-en-Dunois (28), Julien parfait sa formation et son expérience chez différents pépiniéristes des environs de Châteaudun.

En 2008, il est recruté par une chaîne de supermarchés pour ouvrir une jardinerie et mettre en place le rayon des végétaux. Mais c'est la production qu'il préfère parce que c'est là qu'il déploie tout son savoir-faire.

C'est à la fin de 2012 qu'il fait savoir à la mairie de Mont-près-Chambord son intention d'installer une pépinière de végétaux d'ornement.

Pour cela, il lui faut trouver un hectare de terrain agricole, si possible à proximité d'un secteur habité pour bénéficier

d'une protection passive contre le risque de vols.

Après avoir étudié plusieurs hypothèses, le choix de Julien DASMIEN s'est porté sur la location d'une parcelle rue de la Robinière, de manière à s'y installer au Printemps 2013.

Malgré des conditions météorologiques particulièrement défavorables, Julien a pu mettre en place deux tunnels pour produire sous serres et déployer les bâches perméables sur lesquelles il dispose ses végétaux en conteneurs, près de 16 000 au total. Il y bichonne différentes variétés d'arbustes à fleurs, notamment une belle gamme d'hortensias et de sauges, sans oublier de nombreuses graminées décoratives.



Les jardinerie de la région vont constituer son principal débouché, mais vous pourrez aussi vous fournir directement à la pépinière rue de la Robinière puisque Julien vendra prochainement aux particuliers.



■ Stéphane BOUTARD et ESBC, l'ascension d'un homme de volonté

Originaire de Vendôme, Stéphane s'est installé à Mont-près-Chambord après avoir épousé Valérie, une jeune Montaise.

Après une formation en électrotechnique, BEP d'abord puis BAC professionnel, il est recruté comme électrotechnicien au centre commercial Auchan où il devient rapidement responsable de la maintenance.

En 2000, il entre comme technicien dans l'entreprise Johnson Control à Blois.

En 2005, il est recruté par Electrolux pour prendre la responsabilité technique du service après vente du groupe pour la région Centre.

En mars 2008, Electrolux l'aide à installer son agence technique à Mont-près-Chambord et lui confie l'activité commerciale pour la région.

En 2009, il devient concessionnaire Electrolux d'abord sur trois puis, en 2010, sur six départements, et en 2012 Electrolux lui confie l'activité « grande cuisine » en plus des matériels de blanchisserie industrielle et de climatisation. Il dirige désormais l'agence de Blois d'ESBC (Equipements et Services de Blanchisserie et Climatisation) qui est installée au 354 rue nationale



à Mont-près-Chambord, dans les anciens bâtiments des Établissements Rampal, mais aussi l'agence du Mans depuis 2012.

Associé à Thomas DEBLOIS, un jeune Montais, Stéphane BOUTARD est, à 41 ans, à la tête d'une équipe de 14 collaborateurs, dont 3 frigoristes cuisinistes, 3 techniciens en blanchisserie, 1 responsable technique, 2 secrétaires et une directrice financière en cours de recrutement.

Il est heureux d'avoir pu associer à son savoir-faire technique son goût pour le commerce et la satisfaction de ses clients. Il est aussi fier de proposer des matériels fabriqués en France dans l'usine Electrolux

de Troyes qui emploie 200 salariés. Parce que son ambition ne s'arrête pas là, Stéphane la cultive depuis 5 ans au sein du Centre des jeunes dirigeants à Blois où il a pour parrain Stéphane BOUQUET, le patron de la société Ménage à Huisseau-sur-Cosson. C'est là qu'il participe à un système d'évaluation mutuelle et d'aide à la décision avec d'autres jeunes dirigeants comme lui. Parce qu'il considère qu'il faut sans cesse se remettre en cause pour avancer.

L'avenir est au beau fixe pour Stéphane et Thomas, et pour leur entreprise qui s'ouvre à de nouveaux horizons chaque jour.

■ Les « Jardins de Saint-Fiacre » à Mont-près-Chambord

Dominique ETAVE, originaire du nord du département, souhaitait habiter dans un environnement calme et à la campagne. Il a choisi de s'installer à Mont-près-Chambord, rue des Chariots. Son entreprise «Jardins de Saint-Fiacre» l'a suivi.

Depuis 7 ans, Dominique développe son activité de paysagiste. Après avoir créé son entreprise à Blois il y a 7 ans, il exerce à Mont, rue des Chariots. Trois ouvriers et un apprenti l'épaulent. Autour de son habitation, une ancienne ferme restaurée, l'espace pour abriter son matériel est presque déjà trop exigü. C'est pourquoi il projette de construire prochainement un bâtiment de stockage pour ses véhicules et son matériel.

L'entreprise « Jardins de Saint-Fiacre » conçoit, réalise et entretient des jardins ou des espaces verts, principalement pour les particuliers. Du terrain nu au jardin fini, il prend toute la prestation en charge :

les végétaux, l'arrosage automatique, associés à des constructions souvent en bois pour recréer des espaces de détente et de loisirs. Actuellement, plusieurs entreprises de Blois et des communes font appel à ses compétences pour aménager leurs entrées paysagées.

Dominique ETAVE a le souci de concevoir des jardins naturels et faciles à entretenir, nécessitant un recours minimal aux produits chimiques. Il privilégie les végétaux locaux avec un faible pour les graminées qui donnent des volumes ondoyants, les lavandes qui apportent les couleurs et les parfums et, surtout, les buis qui permettent les tailles les plus diverses.





11 mars : Le Comité des fêtes fait son Carnaval

C'est par un après-midi haut en couleurs que les familles montaises, accompagnées de nombreux enfants, ont défilé dans les rues aux côtés du Bonhomme Carnaval.



24 juin : La Fête des écoles

Danses et chants présentés par les élèves des deux écoles, dans le parc de la mairie. Ce moment qui clôture l'année scolaire est une tradition à laquelle parents et enfants sont très attachés.

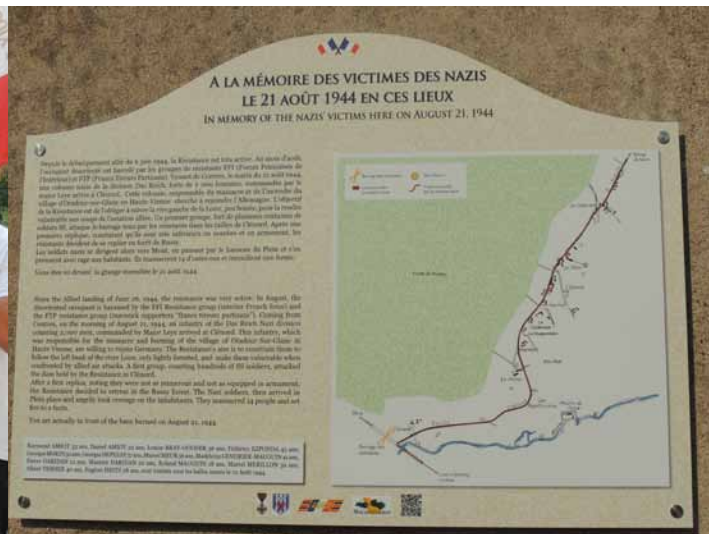


13 et 14 juillet : Fête Nationale

À cause d'une pluie incessante, le bal du 13 juillet a été annulé. Pour des raisons de sécurité, le feu d'artifice a cependant dû être tiré devant un public clairsemé. Quant au repas, il a été reporté au 14 à midi, sous le soleil et dans une belle ambiance. Après consultation des bénévoles associatifs, le Conseil municipal a décidé pour 2013 d'organiser l'ensemble des festivités sur une seule journée le 14 juillet.

**12 h 30 : Repas - 15 h 30 : Jeux - buvette - 18 h 30 : Goûter enfants et apéritif - 19 h 30 : Bal, buvette et restauration rapide
22 h : Retraite aux flambeaux - 23 h 00 : Feu d'artifice - Le bal se terminera à l'issue du feu d'artifice vers minuit.**

Les temps forts 2012 (suite)



Commémoration du 21 août 1944 : une cérémonie pour ne pas oublier !

Après la traditionnelle cérémonie au cimetière, au cours de laquelle les différentes associations d'anciens combattants du Loir-et-Cher ont déposé leurs gerbes de fleurs devant le monument aux morts et se sont inclinées devant les tombes des victimes, le cortège s'est rendu rue du 21 août 1944, où 15 Montais ont été abattus sauvagement par la colonne nazie Das Reich, pour dévoiler la plaque rappelant le déroulement de cette tragique journée.

La cérémonie a été ponctuée par le Chant des Partisans interprété par Olivier Morin-Repinçay, conseiller municipal.



12 octobre : Réception en l'honneur des nouveaux Montais
Traditionnellement, à l'automne, les élus invitent les nouveaux habitants à la mairie pour faire plus ample connaissance avec la commune et les conseillers municipaux.



14 octobre : Des médaillés à l'UNRPA
À l'occasion du repas annuel de l'UNRPA, M. Clément et Mme Gatault ont le plaisir de remettre la « médaille de la fidélité » aux adhérents de plus de 85 ans.



3 et 4 novembre : 28^e édition de la Foire aux pommes : excellent cru !

Malgré une météo pas toujours encourageante et des stands moins garnis qu'à l'habitude à cause du gel du Printemps, de nombreux visiteurs ont fait le détour pour la 28^e édition.



23 novembre : Soirée des récompenses

La municipalité honore sportifs et bénévoles des associations montaises.



Vente de crêpes

7 et 8 décembre : 26^e édition du Téléthon

Manifestation organisée par l'Association du Petit Bois avec la participation de l'association Nature Sport Attitude, la section Tir à l'arc du club des jeunes, la Fraternelle TIR et l'association L.A.C.S.



11 janvier 2013 : Cérémonie des vœux du Maire

L'occasion de remettre les prix des maisons fleuries.

■ Le minibus publicitaire est très utile !

En 2012, 14 associations montaises et braciennes ont utilisé le véhicule à l'occasion de rencontres sportives, culturelles ou de loisirs. Elles se déplacent en Loir-et-Cher, dans les départements limitrophes, à Paris et même en Belgique. 14 000 km ont ainsi été parcourus.

Le véhicule sert également au service enfance-jeunesse pendant les vacances scolaires et, occasionnellement, aux déplacements d'un groupe d'élus pour des missions sollicitées par la mairie.

Courant 2012, la convention avec la société Infocom est arrivée à son terme.

Elle a été renouvelée pour une période de deux ans avec le même véhicule, qui n'avait que 30 000 km au compteur. Cette option a permis d'appliquer des tarifs minorés aux annonceurs. Le minibus, avec son nouveau visuel, a été livré le 9 avril 2013. Tous les sponsors ont été remerciés de leur engagement apprécié de l'ensemble du monde associatif, lors de l'inauguration qui a eu lieu le lundi 29 avril.



■ Une convention de partenariat avec Radio Plus FM



Elle permet, au cours de l'année, la réalisation en direct d'une émission réalisée sur l'actualité communale. Elle offre également, à chaque association montaise, la possibilité d'obtenir la diffusion gratuite de ses communiqués.

Une cotisation annuelle est versée, en fonction du nombre d'habitants : 1442 € en 2012
Radio Plus FM sur 89.4

Site : www.plusfm.com

■ L'inauguration du chalet au foyer des Morines

Le mercredi 27 février, les membres du Rotary club Blois Sologne, financeur de l'ensemble du projet d'une valeur d'environ 17 500 €, ont remis les clés du chalet aux résidents du foyer des Morines de l'ADAPEI 41 « les Papillons Blancs ». Cette remise de clés a eu lieu en présence de toute l'équipe médicale et administrative du foyer ainsi que des différents partenaires.

Ce chalet servira de garage à vélos puis de stockage des salons de jardin et également des valises des résidents trop encombrantes dans les armoires.

Un verre de l'amitié a ensuite été partagé dans une ambiance très chaleureuse avec les résidents.



■ « Pays de Chambord Tanghin » : l'association pour aider un village du Burkina Faso !

Cette association ne cesse de mener des actions de solidarité et de partage avec le Burkina Faso. C'est ainsi que sa présidente, Viviane Bastin, adjointe au maire de Saint-Claude-de-Diray, s'est rendue à Tanghin en janvier 2013. Elle a rencontré les professeurs, les parents et les 51 élèves parrainés depuis septembre 2012 par différents habitants de la Communauté de communes du Grand Chambord.

Lors de cette visite, elle a pu acheter sur place d'autres fournitures scolaires ainsi que du riz, des haricots, de l'huile (principale nourriture des élèves) ainsi qu'une batterie pour le panneau solaire de la maternité.

Au cours de l'année 2012, les adhésions en augmentation et diverses brocantes ont permis à l'association de récolter de l'argent pour envoyer des fournitures scolaires, des jouets, des vêtements, du matériel sanitaire et des livres. Grace également à de nombreux dons, trois machines à coudre mécaniques, des vélos, des tables d'examens pour équiper le dispensaire ont été expédiés.



Les projets pour 2013 ne manquent pas :

- L'organisation de nouvelles brocantes.
- L'organisation de concerts : le samedi 8 juin à Saint-Laurent-Nouan concert de chorales locales, le samedi 16 juin concert au conservatoire de Blois.
- La poursuite des parrainages d'élèves. Il faut savoir que moyennant une somme de 50 € par an, en partie déductible des impôts, un enfant peut poursuivre sa scolarité au-delà de l'école primaire.

Depuis 2012, avec le soutien financier de la communauté de communes, de l'Agence de l'eau « Loire Bretagne » et la participation des habitants de Tanghin, un projet d'adduction d'eau potable dans le village de Tanghin est à l'étude. Les travaux pourraient commencer courant 2014.

Vous pouvez consulter le blog actualisé régulièrement par un membre de l'association.

<http://paysdechambord-tanghin.over-blog.com>

**Contact pour la commune de Mont-près-Chambord :
Micheline DELOISON 02 54 70 74 19**



■ Le don du sang



Vous avez entre 18 et 70 ans, n'hésitez pas à venir donner votre sang !

Les prochaines collectes auront lieu :

- vendredi 28 juin, de 15 h à 19 h, salle des Vallées
- vendredi 18 octobre, de 15 h à 19 h, salle polyvalente.

Pour plus d'information : www.dondusang.net

■ QUELQUES RÈGLES DE BON USAGE

Nos amis les chiens

La **divagation** des chiens est interdite sur le territoire de la commune sous peine d'amende et de transfert à la fourrière de la SPA.

Lors de leurs promenades quotidiennes, les chiens doivent être maintenus sous surveillance et de préférence en laisse, même ceux qui ne sont pas classés dans la catégorie des chiens dangereux.

La propreté des rues, des trottoirs et des espaces publics, dépend beaucoup de l'attitude des maîtres qui promènent leur chien.

Par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur le domaine public : voies, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux pour enfants, notamment dans le parc de la mairie et le parc des Prés de la Fontaine près de la baignade naturelle. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage de ces déjections.

LA SPA 41 (Société Protectrice des Animaux)

Son refuge, depuis 1993, est situé à SASSAY, 3 route de Oisly

spa41@wanadoo.fr

Tél : 02 54 79 57 85

Une de ses principales missions est d'accueillir les animaux errant sur le territoire de la commune et des communes partenaires de la SPA 41.



Une nouvelle installation

La commune verse à la SPA une cotisation annuelle de 1 750 €. Elle lui permet d'utiliser les services de la SPA. D'autre part, cette cotisation aide à l'entretien et au fonctionnement du refuge.

Halte aux nuisances sonores !

Les bruits de voisinage sont par principe interdits, de jour comme de nuit, et peuvent être sanctionnés, lorsque, volontaires ou non, ils portent atteinte de manière anormale à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Selon l'arrêté préfectoral n° 99.3653 du 26 novembre 1999, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Brûlage des déchets végétaux et branchages

Le brûlage sur place de faibles quantités de déchets de jardins peut être toléré mais doit conserver un caractère exceptionnel, à condition de respecter la période autorisée.

Les solutions, telles que le compostage individuel des déchets verts ou le dépôt à la déchetterie, doivent être privilégiées.

Le brûlage ne peut être pratiqué que du 30 septembre au 1^{er} mars, sous réserve de conditions météo favorables. Il ne doit, en aucun cas, entraîner de troubles (y compris par les fumées) pour le voisinage, et ne doit pas créer de risques pour la sécurité routière, ni de risques d'incendie.

Il est formellement interdit de brûler des huiles usagées, des plastiques, des pneus.

L'entretien des haies

Il est rappelé que les arbres, branches, racines qui débordent de manière excessive sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'élagage ou l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique. Ces travaux sont alors facturés aux propriétaires.

■ LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, QUELQUES RAPPELS

Inscription sur les listes électorales *Ça ne se fait plus en mairie !*

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en mairie. Toutefois, cette inscription ne prend effet qu'au 1^{er} mars de l'année suivante.

Quelles sont les conditions à remplir :

- être majeur,
- avoir la nationalité française (ou européenne pour les élections municipales et européennes),
- jouir de ses droits,
- pouvoir justifier d'un domicile réel sur la commune, depuis au moins six mois, ou figurer, pour la 5^e année consécutive, sur un rôle d'une des contributions directes communales.

Quelles sont les pièces à fournir :

- un justificatif d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile.

Le recensement

Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

Cette réforme a institué « un service national » universel en instaurant un véritable « parcours de citoyenneté ».

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. Pour cela, il convient de présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une attestation de recensement est alors délivrée. Elle doit être conservée précieusement car elle est nécessaire à l'inscription à tout examen ou concours (CAP, BEP, Bac, conduite accompagnée et permis de conduire).

Suite à différentes réformes de procédures, des documents autrefois délivrés par la mairie nécessitent d'autres démarches.

■ L'autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies ne délivrent plus les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

■ Le passeport

Depuis la mise en place des passeports biométriques en juin 2009, les démarches ne sont plus assurées par votre mairie. La demande de passeport biométrique doit être effectuée dans une des communes proches de votre domicile, Blois, Vineuil ou Contres, équipées d'un dispositif réglementaire. Votre demande sera traitée sur rendez-vous.

■ La carte grise

En raison de la mise en place du nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), le dépôt des demandes de certificat d'immatriculation n'est plus assuré par les mairies depuis le 15 avril 2009. Les demandes sont à déposer ou à adresser, par courrier, à la Préfecture ou auprès de professionnels habilités (garagistes, concessionnaires) qui prendront en charge les démarches.

■ Le titre de séjour

À partir du mercredi 19 juin 2013, les ressortissants étrangers sollicitant la délivrance d'un titre de séjour devront impérativement se présenter à la Préfecture de Loir-et-Cher - Bureau de l'immigration et de l'intégration - 1 place de la République à Blois (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h).

Imprimé n° 106*/02.
Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997.
Format : 29,7 x 21.

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune de _____ L'autorité consulaire de (commune et pays) _____

atteste que M né(e) le ____/____/____ à domicilié(e) à _____

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel défense et citoyenneté.

L'intéressé(e),
(Signature.)

Délivrée le ____/____/____
Le maire / L'autorité consulaire,
(Cachet et signature.)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Aucun duplicata n'est délivré par la mairie en cas de perte.

La mairie à votre service

Mairie : 4 place du 8 mai

Tél : 02 54 70 58 00 Fax : 02 54 70 58 09
E-mail : mairie.mpc@orange.fr
Site : www.mairie-montpreschambord.fr

Ouverture au public et accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8 h - 12 h / 15 h - 17 h
Mercredi	8 h - 12 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 00

■ LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA MAIRIE

Les services administratifs

Direction des services

Karine **RENAUD** : 02 54 70 59 25

Secrétariat général

Laurence **BEAUGRAND** : 02 54 70 58 03

Accueil État Civil

Christine **PORTIER** : 02 54 70 58 00

Police municipale / Gestion des salles

Patrick **CHOLLET** : 02 54 70 58 00 ou 06 20 77 17 18

Centre Communal d'Action Sociale

Sophie **VASLIN** : 02 54 70 58 01

E-mail : ccas.mpc@orange.fr

Elle vous accueille lundi, mardi, jeudi et vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

Urbanisme

Laëtitia **LAPRUNE** : 02 54 70 59 24

Pour toutes les demandes d'urbanisme : agrandissement, aménagement, construction nouvelle, clôture

Comptabilité

Sophie **MARTIN** - Frédérique **VAIS** : 02 54 70 58 04

Ressources humaines

Brigitte **BLIN** : 02 54 70 58 06

Laurence **BEAUGRAND** : 02 54 70 58 03

Services techniques

Alain **LEROUX** : 02 54 70 58 02 • 06 45 46 08 27

Le restaurant scolaire

Responsable : Christophe **MEISTER**

Tél : 02 54 70 80 52

Le service « enfance jeunesse »

Coordinateur : Stéphane **FEUCHOT**

Tél : 02 54 70 58 08 - E-mail : mpc.sej@hotmail.fr

Les accueils périscolaires

Responsable : David **MICHEL**

- Garderie : Tél / répondeur : **02 54 70 77 62**

La garderie est ouverte :

Les jours de classe de 7 h 30 à 8 h 20 / de 16 h 15 à 18 h 30.

Les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 (sur inscription).

- Le centre de loisirs du mercredi

De 7 h 30 à 18 h 30, sur inscription.

- Étude du soir (pour les enfants de l'école primaire)

Les jours de classe de 16 h 15 à 18 h 00 (goûter compris).

L'accueil pendant les vacances - Centre de loisirs

Responsable : Stéphane **FEUCHOT** - **02 54 70 58 08**

L'accueil ados - salle des Vallées

Responsable : Hervé **GASNIER** - **02 54 70 58 08**

Tous les mercredis, de 14 h à 18 h,

et toutes les vacances scolaires, de 14 h à 19 h.

Le service « petite enfance »

Maison de Cécile 13 rue des Martineaux (près de la mairie)

Responsable : Catherine **RÉGNIER**

Tél : 02 54 70 73 39 - E-mail : maison.cecile1@orange.fr

La halte-garderie

Elle accueille les tout-petits jusqu'à 3 ans (non scolarisés) :

les mardis et jeudis toute la journée et les vendredis matin.

Le relais assistantes maternelles (RAM)

- Permanences d'accueil :

lundi de 14 h 30 à 17 h 00

mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

vendredi de 14 h 00 à 16 h 30.

Christophe **MEISTER**, secondé par Olivier **CHAUSOY** élaborent les menus. Avec l'équipe de cuisine, ils préparent chaque jour les repas des enfants des écoles et du Centre de Loisirs.

La médiathèque municipale

Animatrice : Catherine **THIBAUT**

Tél : 02 54 70 89 71

E-mail : mont-pres-chambord.mediatheque@wanadoo.fr

La médiathèque municipale est ouverte :

- mardi : 16 h 00 à 18 h 30

- mercredi : 11 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30

- jeudi : 16 h 00 à 19 h 00

- samedi : 10 h 00 à 12 h 00.



www.mairie-montpreschambord.fr

■ LES PERMANENCES DE LA MAIRIE

Assistante sociale du Conseil Général

Françoise GUERIN : 02 54 55 82 82
Le 1^{er} jeudi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Mission locale du Blaisois

Cécile DRAY : 02 54 52 40 40
Les 2^e et 4^e jeudis du mois sur rendez-vous.
www.mlblaisois.com

La mission locale accompagne vers l'autonomie et l'emploi les jeunes âgés de 16 à 25 ans après leur sortie du système scolaire.

Association Éclair

Association d'insertion au service des particuliers, des entreprises et collectivités locales pour ménage, petits travaux...

Francine GALLOIS : 02 54 42 46 30
Permanence 3^e mardi du mois sur rendez-vous.

Sophie ROUSSELET assurera cette permanence le 3^e mardi du mois, de 15 h à 17 h, à partir du 1^{er} juillet.
sr.eclair41@gmail.com

■ INFORMATIONS UTILES

La déchetterie Chemin du Buisson des Blés à Mont-près-Chambord

Pour tous vos déchets encombrants, déchets verts, huiles végétales et minérales, piles, batteries...

Ouverture :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre
- Du 1^{er} octobre au 31 mars
- Lundi et jeudi : de 13 h 30 à 18 h 00
- Lundi et jeudi : de 13 h 30 à 17 h 00
- Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00
- Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

La carte d'accès obligatoire est délivrée gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

La distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif

Les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif sont assurés en régie par la Communauté de communes du Grand Chambord.

Dans le cadre de cette régie, la gestion technique des équipements est confiée par contrat à deux sociétés prestataires :

- la société SAUR pour l'eau potable
- la société VEOLIA pour l'assainissement.

Pour toute information concernant vos factures ou votre abonnement, contactez :

Céline BOMBRAULT : 02 54 46 53 82

Communauté de communes du Grand Chambord - 22, avenue de la Sablière 41250 Bracieux

En cas d'incident sur le réseau d'eau ou pour un branchement d'eau potable, contactez : La SAUR : 02 45 77 00 00

En cas de problèmes d'écoulements dans le réseau d'assainissement ou pour un branchement d'assainissement, contactez : VÉOLIA : 0811 902 902



22 juin

Après-midi récréatif à la médiathèque municipale



22 juin

Fête de l'été organisée par l'école de musique Mil' et une notes



23 juin

Fête des écoles



14 juillet

Fête nationale



26 juillet

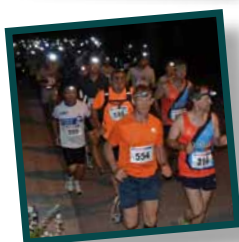
Concert de jazz à la baignade naturelle



6 septembre

Fête de fin d'été

Projection d'un film de Laurent Charbonnier



14 septembre

La Piste des Lucioles organisée par Nature Sport Attitude